

Note interne de visite d'inspection

PACA	GS: 84	Subdivision de : Avignon 3	Date: 18 septembre 2007
Inspecteurs	: Daniel Roché		
Exploitant	: SITA SUD		Code GIDIC : 064.01421
Site inspecté	: Le Plan Entraigues		A ou D : A
Activité	: Traitement de déchets (Stockage, tri, compostage...)		Priorité : P1
Objet de la visite	: Inspection approfondie		

Présentation du site inspecté

Description succincte des installations inspectées

Centre de traitement de déchets sur 30 ha comprenant stockage en talus, centre de tri, déchetterie, compostage déchets verts, compostage boues sous couvert.

Contexte environnemental et socio-économique

1^{er} arrêté signé en 2000 – démarrage centre de stockage juillet 2001 – centre de tri juillet 2002 – déchets verts arrêté mars 2002 démarrage fin 2002, déchetterie février 2003, plate forme de compostage de boues autorisée en octobre 2003 démarrage en septembre 2004.
 Autorisation pour 2 Mm³ et 15 ans
 CLIS réunie 2 fs/an dernière CLIS le 19 juin 2006. Prochaine CLIS prévue le 5 octobre 2007.
 22 personnes au total sur le site – Le chef de centre couvre également le Gard
 ISO 14000 depuis déc 2003 pour le CSD et oct 2004 pour l'ensemble
 Le compost déchets verts est NFU est a le label BIO
 Le compost boues est conforme à la norme NFU 44-095. L'arrêté préfectoral est en cours de modification pour permettre sa mise sur le marché (antérieurement réservé à l'usage de réaménagement.
 Nouvel incinérateur biogaz 2000m³/h en place (pour un débit actuel de 1200 m³/h)
 Les lixiviats pompés sont maintenant directement acheminés vers le bassin par des canalisations (plus de camions citernes)
 Acquisition d'un camion citerne avec canon à eau pour limiter les envols de poussière
 Les problèmes de non conformité des débits d'odeur des gaz de traitement du compostage de boues ont été résolus en 2007.

Evolutions prévisibles (augmentation/réduction d'activité - investissements prévus/envisagés – augmentation/réduction des effectifs,....)

Un arrêté préfectoral pour vente du compost boues, déchets DEEE, broyage d'inertes du BTP pour matériaux de recouvrement, broyage de bois, prise en compte des évolutions réglementaires et fusion des arrêtés anciens est passé au CODERST du 20 septembre.

Une modification du phasage par rapport à l'arrêté préfectoral a été faite dès le démarrage de l'exploitation en juillet 2001 (avancée nord sud sur 2 casiers de front comme prévu, mais découpage en 2 des casier centraux). L'inspection n'a jamais relevé cette adaptation du schéma initial.

Un dossier de modification de phasage devra être établi. Un écart a été relevé.

Résultats de la visite d'inspection

Description sommaire du déroulement de la visite (sujets évoqués - documents consultés - lieux visités - ...)

- Sujets évoqués

Rétention des liquides dans le centre de tri
Evacuation des eaux du centre de tri (effluents et incendie)
Bassin des eaux de ruissellement
Etat des fossés périphériques interne et externes
Stockages inertes (recouvrement et incendie)
Conditions de stockage dans le centre de tri
Phasage de l'exploitation

- Documents consultés

Arrêtés préfectoraux
Arrêtés ministériels
Dossier de demande d'autorisation
Plan d'exploitation
Procédure incendie

- Lieux visités

Centre de tri, déchetterie, déchets verts dont bassin de rétention, alvéole en activité, fossés, réseaux évacuation, bassin lixiviat, torchère,

- Autres remarques

Conclusions de l'Inspection (appréciation - suites données administratives (DRIRE, PREFET) et pénales]

3 fiches d'écart :

1. Conditions stockage déchets conditionnés dans centre de tri
2. Discontinuité fossé périphérique interne
3. Phasage non conforme à l'arrêté

Une remarque relative au nettoyage des réseaux d'évacuation d'effluents du centre de tri

Remarque générale : Site très bien tenu. Activité de compostage de boues remarquable au plan de la propreté du bâtiment.

Personnes rencontrées [noms, fonctions, ...]

Antoine MARECHAL, Chef de Centre (Entraigues + St BRES (30) + Monteux + K3 Pernes)
Patrick LEGER, directeur Agence traitement
Georges GOURRICHON, responsable Centre de tri
Pierre GUETAT, compostage boues + K2
Jacques DAVENNE, déchets verts + logistique lixiviat

Suivi des écarts des précédentes visites d'inspection

N° fiche	Commentaires (soldée?- évolution ?)
1	Réseau d'évacuation bâtiment de tri non conforme (APC en cours) écart soldé mais vérifier la réalisation des travaux lors de la prochaine inspection